

Contact :

TREMLIN Homme et Patrimoine
Siège social : Maison Rabut
Brancion
71700 MARTAILLY-LES-BRANCION
Siège administratif :
10, Rue des Juifs
71710 MONTCENIS
Tél. / Fax : 03 85 80 42 24
tremplin.hp@free.fr
http://www.tremplinhp.com
http://www.tourdubost.com

GERMAGNY

Germagny (71640) est un petit village situé dans le département de Saône-et-Loire, faisant partie du canton de Buxy.

La commune s'étend sur 3,5 km² et compte 159 habitants depuis le dernier recensement de la population datant de 2006. Entouré par les communes de Bissy-sur-Fley, Savianges et Genouilly, Germagny est situé à 18 km au Nord-Est de Montceau-les-Mines la plus grande ville à proximité. Situé à 259 mètres d'altitude, le village est traversé par la Guye est. Parmi les monuments, on remarquera :

- L'église romane (XII^e s.)
- De belles maisons à galeries des XVIII^e et XIX^e siècles à côté de l'église
- La place du Puits.

Enfin, une balade s'impose le long du sentier de la Pléiade, au bord de la Guye où se promenaient Pontus de Thyard et Ronsard au XVI^e siècle.

Restauration du lavoir communal

Août/septembre 2010

Bref historique :

Le lavoir ne se trouve à son emplacement actuel que depuis les années 1940-1950 ; en effet, les pierres proviennent d'un autre lavoir, édifié au Bourg de Germagny au début du XX^e siècle. La source s'étant semble-t-il tarie, il a été déplacé plus bas, au bord de la Guye.



C'est une tuilerie locale qui a fourni les briques, un habitant du village s'étant chargé de la charpente, en partie de récupération, les fermes étant en chêne, les pannes en mélèze trouvé sur place, et les chevrons en peuplier.

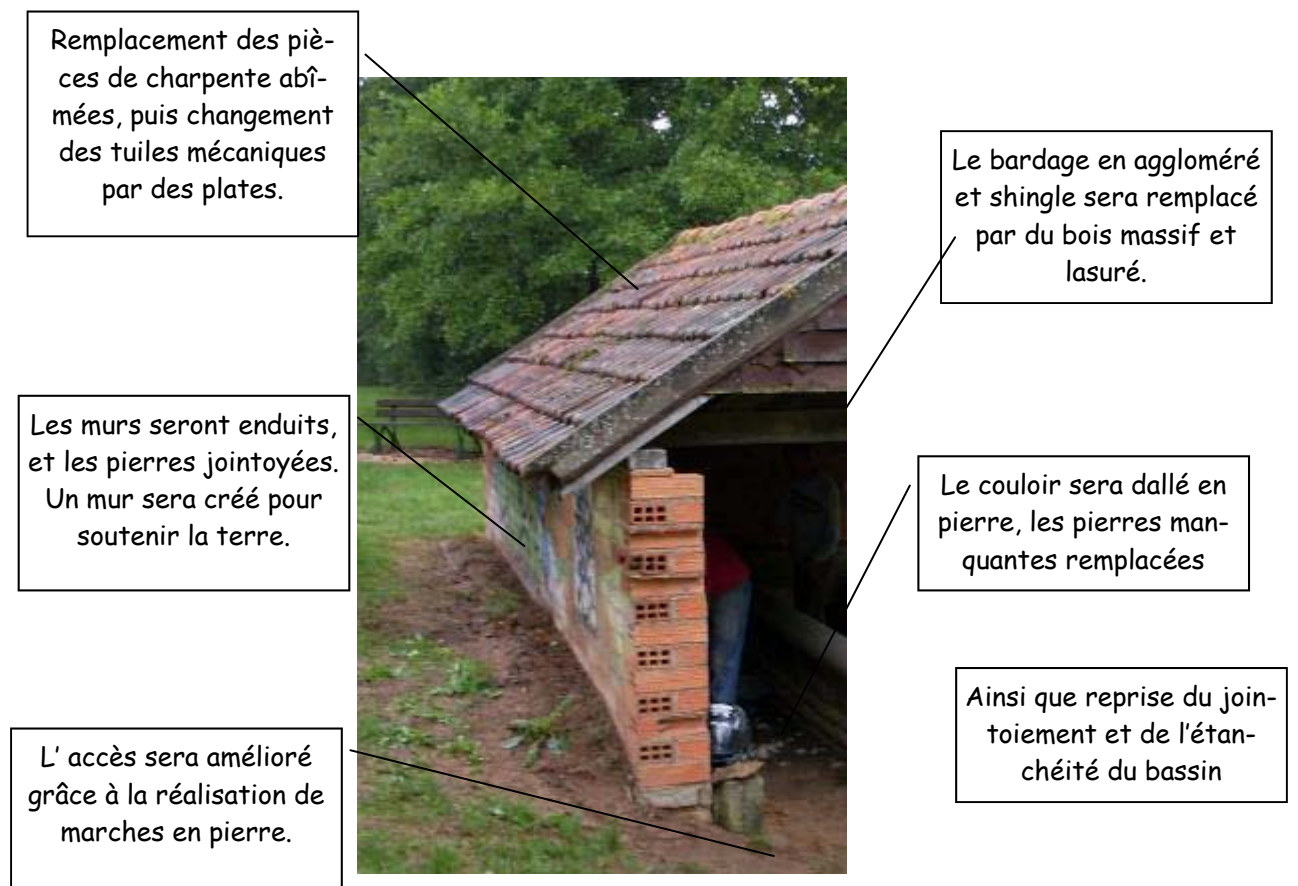
L'eau provenait d'un petit barrage environ 100 mètres en amont par l'intermédiaire d'une canalisation enterrée, mais, la pente étant trop faible, les lavandières l'ont peu utilisé, l'eau ne se renouvelant pas suffisamment pour rincer convenablement le linge...

Depuis, la canalisation et le barrage sont hors d'usage, et le lavoir est à sec...

État initial :

La panne faîtière de la charpente, en bois tendre (mélèze), présente des faiblesses, ainsi que certains chevrons ; les briques laissées à nu sont couvertes de graffiti, et le bas du mur est caché par du remblai de terre ; enfin, le bassin est fissuré.

Travaux à réaliser :



Les techniques : Charpente



Après dé-tuilage, la charpente est prête à être réparée.



Réalisation des mortaises à l'aide d'un ciseau à bois et présentation de la nouvelle panne faîtière.



Réalisation du nouveau bardage :



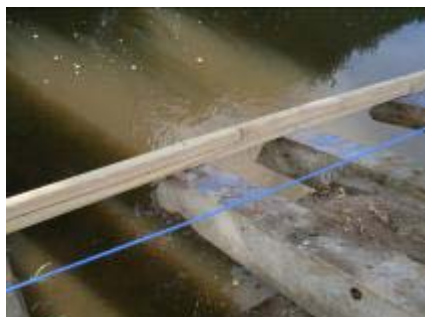
Pose des planches et traçage du motif au compas.



Réalisation d'un contre-fort à l'aide d'un morceau de chevron puis passage au pinceau de deux couches de lasure.



Les techniques :
Couverture :



Doublement de la première latte, puis traçage au cordeau de l'espacement entre chaque latte, selon l'écartement prévu (le « pureau »).

Centrage des tuiles sur la longueur du toit, afin de limiter les coupes au niveau des rives et alignement vertical, tous les 80 cm, toujours au cordeau.



Alignement vertical



Pose des tuiles faîtières, des tuiles de rive et des frontons assortis aux tuiles choisies : le modèle Ste Foy, colori Chevreuse :



Les techniques :

Murs :

Le but est de retenir la terre venant contre le lavoir.

Une étape capitale : le choix des pierres, classées en trois catégories : les pierres de parement, servant à monter le côté visible du mur, les pierres plates pour les dessus de mur et le dallage, et le blocage, pour les parties non visibles.

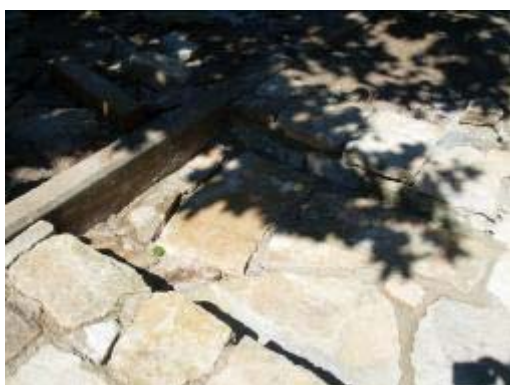


Montage des rangs de pierres entre des cordons, qui délimitent la largeur du mur et la hauteur du rang de pierres.

Choix des pierres du dessus du mur : cette fois, le cordeau sert à mettre le dernier rang de niveau.



Réalisation des marches d'escalier.



Dallage : avant et après réalisation des joints à la chaux et essuyés à l'éponge.



Les techniques :

Drain :

Afin de limiter les dégâts occasionnés par l'humidité, il a été décidé de poser un drain.



Première étape : réaliser une tranchée avec une pente de 1%, soit 1cm par mètre, afin que l'eau s'écoule.

Après pose d'un lit de sable, le tuyau perforé spécial pour le drainage est présenté dans la tranchée.



Enfin, le tout est recouvert de gravier, qui empêche le drain de se colmater.



Les techniques :

Enduit :

Pour cacher les briques tagguées, un enduit coloré à la chaux a été appliqué :



Essais de teintes : avec du sable jaune, de la terre et avec plusieurs dosages.

Application de l'enduit en couche épaisse à la truelle.



Après application, passage de la taloche afin d'égaliser la surface, puis de la taloche-éponge pour faire ressortir le grain de l'enduit.



Les techniques : joints

Pour parfaire la restauration, les joints en ciment et ceux des murs créés sont réalisés à la chaux.



Première étape : piqueter les joints existants réalisés en ciment à l'aide d'un burin et d'une massette.

Puis garnissage des espaces entre les pierres au moyen d'un mortier de chaux et à la langue de chat



Enfin, les joints sont essuyés à l'éponge humide pour leur donner un plus bel aspect.

Le bassin du lavoir : étanchéité



Le sol du bassin étant irrégulier, il a fallu rattraper le niveau avec un ciment spécial auto lissant, appliqué à la taloche : ainsi, la surface devient plane comme un miroir.

Puis, afin de rendre le bassin étanche, un enduit étanche est appliqué en deux couches à la brosse : toute fuite d'eau est désormais impossible.



Les hommes au travail :

Didier à la taille de pierre



Pour la couverture, tout le monde est concentré



Lors de la formation, au hangar communal.



Avant



Après



Avec le concours de :

Conseil Général de Saône-et-Loire



Conseil Régional de Bourgogne



Fonds Social Européen



UNION EUROPÉENNE
Le Fonds social européen
Investit pour votre avenir



UT71 DIRECCTE



PLIE Grand Chalon



Le Pays Chalonnais



Communauté de Communes
Sud Côte Chalonnaise



Pôle-Emploi



Fondation du Patrimoine



État final



Les acteurs des travaux de restauration

Julien PIELUCHA et David MELEY : techniciens.

Frédéric ROINSOL : assistant pédagogique.

Abdelkrim MAHDAOUI, Eric MORNET, Christian GREGOIRE, Manuel DA SILVA FERREIRA, Didier JOURDAN, Hassen DHOIMIR, Michel ARNOUX, Pascal GUICHARD, Larbi LAKROUT, Julien FARISY, Abdelkader MESSAHI et Arthur MANOUKIAN.

Remerciements

A Guy (pas le même qu'à Chenôves) pour ses précieux conseils en couverture.